

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 DECEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le huit décembre (08 décembre 2015), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2015

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline,
COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie,
GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick.

Absents excusés: BUATOIS Yves (pouvoir à Philippe ANTOINE), GAVAND Pierre,
TISSOT Thierry

Secrétaire de séance : CHATOT Céline

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 14 - Présents : 11 - Votants : 11
+ 1 pouvoir

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DES PRECEDENTES REUNIONS DE CONSEIL:

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu des réunions de Conseil Municipal du 27 octobre 2015

II – URBANISME

Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

- a) qu'une demande de permis de construire déposée par la SCEA Domaine des 4 tilleuls a été annulée, les documents complémentaires demandés n'ayant pas été fournis
- b) qu'une déclaration préalable de travaux est en cours d'instruction pour la pose d'un vélux Rue de la Malatière.
- c) que la vente du lot n°7 à La Pièce Rougemont a été signée entre la Commune et Mme Céline Chatot devant Me SIMONIN le 07/12/2015

III- SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

M. le Maire présente le projet de SDCI proposé par M. le Préfet le 12/10/2015. Il informe les élus de la position prise par la Communauté de Communes Bresse Revermont.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal expriment leur désaccord avec la proposition de démantèlement de la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille. Ils disent ne pas retrouver dans cette décision l'orientation fixée par la loi concernant la cohérence spatiale des EPCI à fiscalité propre au regard notamment des bassins de vie et des schémas de cohérence territoriale (SCOT). Ils demandent que, si les communautés de communes n'atteignent pas le nombre fatidique imposé par la loi, elles aient en premier choix la possibilité de fusionner en seul bloc avec la collectivité de leur choix.

En conséquence, le conseil municipal de Larnaud rejette le SDCI tel que présenté et demande que soit étudiées et prises en compte les aspirations des communes et des communautés de communes et notamment l'étude d'un rapprochement de Bresse-Revermont et des Coteaux de la Haute Seille ;

IV – COMMUNES NOUVELLES

Suite à la réunion du 18 novembre 2015 entre les membres des conseils municipaux des 4 communes (Larnaud, Fontainebrux, Les Repôts, Ruffey sur Seille), il est décidé de poursuivre le débat entre les 4 maires et 2 adjoints par commune, sur l'éventualité de création d'une commune nouvelle. Une prochaine réunion aura lieu courant janvier 2016.

V- COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE-REVERMONT : MODIFICATION DES COMPETENCES

- Une étude a été confiée à un bureau d'études pour connaître le fonctionnement des écoles et des services périscolaires dans chaque commune de la CCBR disposant d'une école, afin d'envisager l'ajout de la compétence scolaire et péri-scolaire ;
- Au vu des différents départs de médecins sur le territoire de la CCBR et afin de préserver une offre de santé au moins équivalente à celle actuelle, afin également de préserver les équilibres, la proximité et la solidarité sur l'ensemble de la CCBR, le Conseil Municipal approuve l'intégration au sein de la compétence obligatoire « développement économique – Action de développement économique, l'ajout de « activités liées à la santé - La CCBR participe à la réalisation d'équipements permettant le maintien et le développement de l'offre de santé sur le territoire , par exemple Maison de Santé Pluridisciplinaire, télémédecine »
- Les membres du Conseil Municipal font part de leur inquiétude, au vu du déboisement en cours dans la parcelle située le long du CD 470, territoire de Ruffey/Seille, entre l'A39 et l'ancien CD 137. Les élus demandent à obtenir davantage d'informations sur l'aire de grand passage des gens du voyage, projetée par ECLA, et située sur ce site, propriété de la Ville de Lons-le-Saunier.

VI – Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmé)

Les élus approuvent le projet d'Ad'Ap proposé par le SIDEC et prennent connaissance des travaux à réaliser en fonction de leur urgence et des dates butoirs à respecter.

VII – SCOT

M. le Maire informe les élus des débats auxquels il participe portant sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et de ses conséquences par rapport à l'urbanisation future et à la carte communale en cours de validité.

VIII – SALLE MULTI-SERVICES

Le dépôt de candidatures des bureaux d'architecte a lieu jusqu'au 08/12/2015 et les plis seront ouverts le 10/12/2015, afin de faire le choix de 4 candidats avec lesquels un entretien approfondi aura lieu courant janvier 2016.

IX – AFFOUAGE

Le rôle d'affouage est arrêté à 37 affouagistes.

X – QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire remercie J.C. Fauvey, pour son implication dans la création d'un verger pédagogique avec la classe de J.M. Maublanc, ainsi que les bénévoles ayant apporté leur contribution et leur savoir-faire
- Suite à la soirée « jeux » organisée le 04/12/2015 au profit du Téléthon, un bénéfice de 220 € a été dégagé ainsi que 280 € de promesses de dons
- Il est procédé à l'organisation du 2^{ème} tour des élections
- Patrick Noblet remercie les personnes ayant participé à l'opération « brioches » qui a rapporté à l'APEI, la somme de 766 € pour la commune de Larnaud

- M. le Maire informe les élus qu'une restitution a été faite par Cédric Fumey et Pauline Bernard de la Fédération Départementale des Chasseurs Jurassiens, portant sur les Zones Humides et le programme de gestion qui leur est confié. Le dossier complet peut être consulté en Mairie.
- David Guyot rend compte du résultat de la réunion de la commission « voirie et fossés » qui a eu lieu le 05/12/2015 et du programme de travaux à réaliser en 2016 (principalement la Rue du Capitaine Lardet et la Route de la Grange Bedey)

Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD

